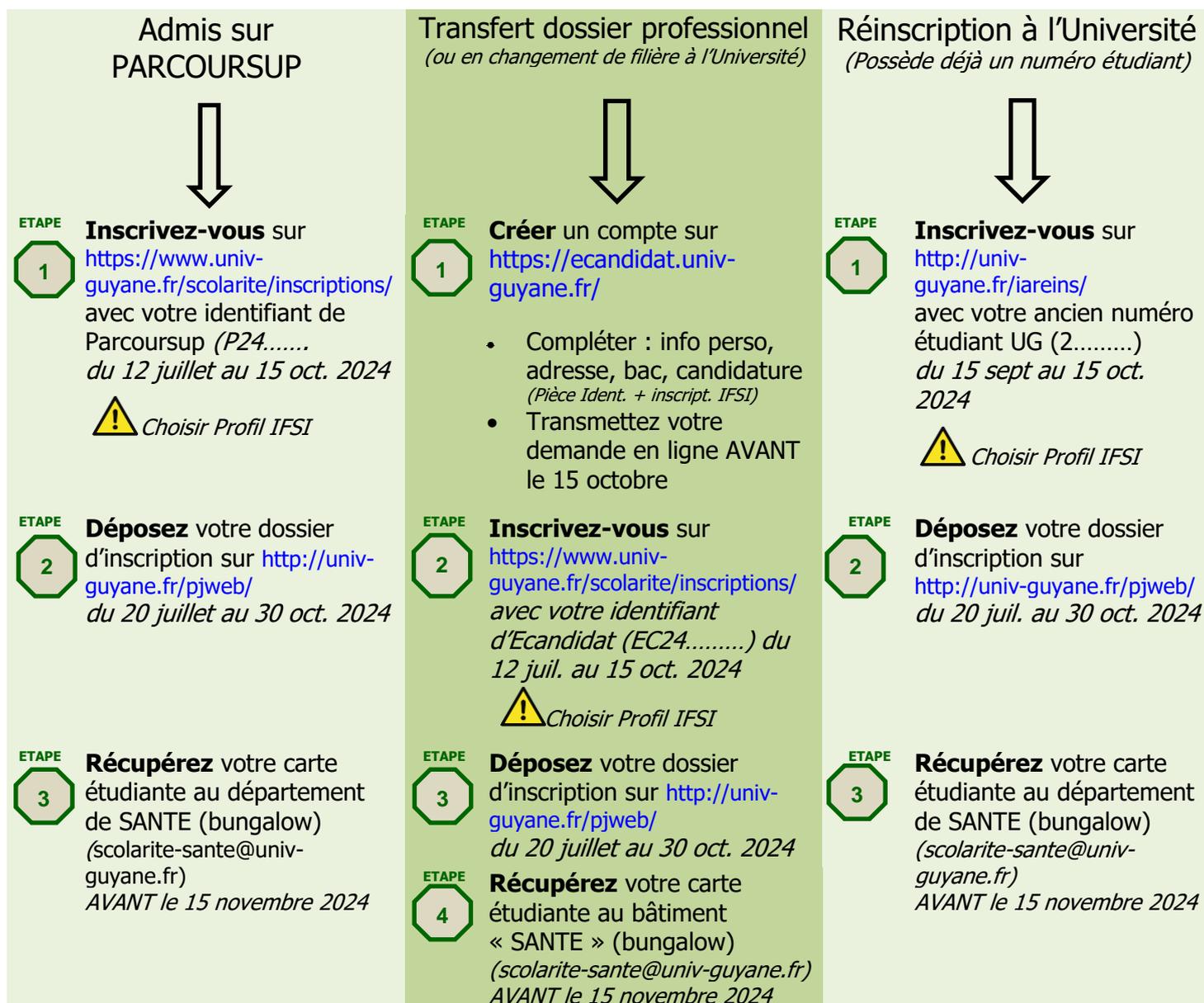


# S'INSCRIRE EN PARALLELE À L'UG

Elèves inscrits dans un établissement paramédical à l'IFSI de Guyane  
pour l'année universitaire 2024/2025

**Toutes les étapes sont obligatoires.**



### Les pièces à fournir pour l'inscription

- Pièce d'identité valide
- Justificatif d'inscription à l'IFSI
- Attestation de la CVEC
- Justificatif de paiement des droits de scolarité à l'IFSI (170€). N'effectuez pas de paiement (57€) sur notre site d'inscription
- 1 Photo d'identité (format passeport)

### Assistance à l'inscription

assistance.inscription@univ-guyane.fr / 0594 29 50 72

Horaire de réception : du lundi au vendredi de 9h à 12h – Bât E (rez-de-chaussée)